



Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

Provisoire

8887^e séance

Mercredi 27 octobre 2021, à 10 heures
New York

Président : M. Kimani/M^{me} Toroitich. (Kenya)

Membres :

Chine	M. Sun Zhiqiang
Estonie	M. Lipand
États-Unis d'Amérique	M. Mills
Fédération de Russie	M. Khoroshev
France	M ^{me} Gasri
Inde	M. Asokan
Irlande	M. Flynn
Mexique	M. Sandoval Mendiola
Niger	M. Aougi
Norvège	M ^{me} Heimerback
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Jacobs
Saint-Vincent-et-les Grenadines	M. Bynoe
Tunisie	M. Cherif
Viet Nam	M. Pham

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Lettre datée du 17 septembre 2021, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2021/805)

Rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei (S/2021/881)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Lettre datée du 17 septembre 2021, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2021/805)

Rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei (S/2021/881)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants du Soudan et du Soudan du Sud à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, qui sont appelées à faire un exposé, à participer à la présente séance : M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix ; M. Parfait Onanga-Anyanga, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique ; et S. E. M. Thabo Mbeki, Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2021/881, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei, et sur le document S/2021/805, qui contient le texte d'une lettre datée du 17 septembre 2021, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général.

Le Conseil est saisi du texte d'une déclaration faite en son nom par le Président du Conseil sur la question inscrite à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui. Je remercie les membres du Conseil de leurs précieuses contributions à cette déclaration. Conformément à l'accord auquel sont parvenus ses membres, je considère que le Conseil de sécurité approuve la déclaration qui sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2021/20.

Je donne maintenant la parole à M. Lacroix.

M. Lacroix (*parle en anglais*) : Il m'est agréable de m'adresser aujourd'hui au Conseil de sécurité sur la situation à Abyei et sur l'examen stratégique de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA).

Dans l'exécution de son mandat au cours de la dernière période considérée, la FISNUA a continué d'œuvrer avec succès à la protection de la population d'Abyei grâce à sa présence militaire et à des mesures de lutte antimines, tout en appuyant le dialogue inter-communautaire, la participation des femmes à la vie politique et l'état de droit. Plus de 103 000 personnes vulnérables ont bénéficié de son action humanitaire et de ses activités de redressement.

Il est encourageant de constater que le Soudan du Sud et le Soudan ont désormais établi des comités nationaux sur la question d'Abyei. Le réchauffement des relations entre les deux pays était visible à Abyei lorsque j'y étais il y a un mois, la plupart des menaces contre la population étant de nature criminelle et non militaire. La FISNUA a fait fond sur cette dynamique dans son dialogue avec les Gouvernements soudanais et sud-soudanais sur toutes les questions pertinentes pour la mission. En étroite coordination avec le Département des opérations de paix et le Département de l'appui opérationnel du Secrétariat, elle a également consacré beaucoup d'énergie et de ressources à la planification militaire et logistique complexe qui sera nécessaire lorsqu'elle passera d'un contingent unique à une opération de paix multinationale.

La plupart des problèmes qui ont émergé durant la période écoulée étaient liés au mandat du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, car les représentants de la communauté locale à Gok Machar ont créé des difficultés pour la FISNUA, puis ont agi de telle manière qu'il lui est devenu impossible de continuer à appuyer la mise en œuvre du mandat du Mécanisme dans une large mesure. Je reviendrai sur ce point quand je parlerai de l'examen stratégique, et je remercie le Conseil de sécurité d'avoir mis l'accent sur cette question durant la séance à huis clos qu'il a tenue le 13 octobre, à la suite de laquelle il a adopté une déclaration exprimant son appui à la FISNUA et au Mécanisme, le 15 octobre (SC/146666).

J'en viens à l'examen stratégique de la FISNUA. À la demande du Conseil, une équipe du Département des opérations de paix, en collaboration avec le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, le Département de l'appui opérationnel et le Département de la sûreté et de la sécurité, a organisé des consultations en présentiel avec les parties au Soudan, au Soudan du Sud et en Éthiopie du 18 au 30 juin. Les recommandations sur la marche à suivre adressées à la FISNUA ont été communiquées au Conseil dans une lettre du Secrétaire général datée du 17 septembre.

Je mettrai aujourd'hui l'accent sur quatre questions principales.

Premièrement, l'examen stratégique a été réalisé à la demande du Conseil de sécurité en vue d'un possible retrait de la FISNUA et pour définir sa stratégie de sortie conformément aux résolutions 2550 (2020) et 2575 (2021). Le principal critère retenu par l'équipe a été l'évolution rapide de la situation au Soudan et au Soudan du Sud au cours des 10 dernières années, depuis la création de la FISNUA. L'amélioration des relations entre les deux Gouvernements a commencé à porter ses fruits dans les zones frontalières ainsi qu'à Abyei, et les recommandations du Secrétaire général concernant l'avenir de la FISNUA sont basées sur cette nouvelle réalité.

En dépit des problèmes internes auxquels sont confrontés le Soudan et le Soudan du Sud, l'engagement bilatéral qu'ils ont pris de coopérer sur les questions en suspens tient. L'optimisme politique sur la question d'Abyei que mon équipe chargée de l'examen stratégique a constaté à Khartoum et à Djouba en juin semble être resté intact. J'ai entendu un message d'espoir similaire au sujet d'une paix globale à Abyei durant ma visite dans la région le mois dernier.

Deuxièmement, l'équipe chargée de l'examen a remarqué qu'un déficit de confiance important persiste entre les communautés à Abyei, en particulier les Misseriya et les Ngok Dinka, et constaté qu'il existait un espace important pour l'aide apportée par l'ONU dans les domaines de la consolidation de la paix, de l'action humanitaire, du relèvement et du développement. L'ONU continue de privilégier l'appui sur cette question, et j'espère que le Conseil dotera la FISNUA d'un mandat continu, et quelque peu renforcé, dans ce domaine particulier, tout en identifiant lentement mais sûrement les régions dans lesquelles les volets militaire et sécuritaire de la mission pourraient commencer à préparer un éventuel retrait.

Troisièmement, il est trop tôt pour savoir quelles conséquences les événements de cette semaine à Khartoum auront pour la FISNUA au quotidien, mais j'ai de l'espoir, car je sais que toutes les parties soudanaises ont jusqu'à présent soutenu la mission. Je suis également reconnaissant au Soudan du Sud de sa coopération continue à l'appui de la FISNUA. Compte tenu de la dynamique sur le terrain, nous demandons instamment aux parties d'appuyer efficacement nos efforts visant à remplacer les contingents durant la période à venir tout en préservant les acquis obtenus à ce jour en matière de renforcement de la confiance et de sécurité. La réussite

de ce processus sera absolument essentielle afin que la FISNUA puisse poursuivre ses activités en tant que mission et continuer de s'acquitter de son mandat.

Ainsi, notre planification en vue d'un remplacement total du contingent militaire actuel par un contingent multinational doit se poursuivre à plein régime. Je remercie le Gouvernement éthiopien, en particulier ses soldats de la paix et leurs familles, de leur attachement aux activités de maintien de la paix des Nations Unies. Les femmes et les hommes éthiopiens ont accompli un travail remarquable à Abyei au cours des 10 dernières années, comme en témoigne l'amélioration de la situation sur le terrain. Je saisis également cette occasion pour présenter mes plus sincères condoléances au Gouvernement éthiopien et à la famille touchée par la perte d'un soldat de la paix éthiopien à Gok Machar, au Soudan du Sud, le 14 septembre. Bien sûr, nous gardons le souvenir de tous les soldats de la paix éthiopiens qui ont consenti le sacrifice ultime durant ces 10 ans.

En ce qui concerne l'aspect militaire de la FISNUA, l'examen stratégique propose deux options viables pour la force. Une option permettrait de maintenir les effectifs de la force à un niveau proche de ce qu'il est actuellement ; la deuxième option propose un plafond d'effectifs légèrement réduit, ce qui exigerait de procéder à d'autres adaptations opérationnelles mais devrait encourager le Soudan et le Soudan du Sud à œuvrer au règlement des questions en suspens avec un sentiment d'urgence accru. Il est également recommandé que l'ONU élabore une stratégie d'aide à la préservation de l'état de droit.

Un autre résultat de l'examen stratégique a été la conclusion selon laquelle le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité devait rester en l'état. Il est en effet regrettable que de graves problèmes se soient posés sur trois des cinq sites du Mécanisme, à savoir Safaha/Kiir Adem (base d'opérations 11) ; Soumaya/War Abar (base d'opérations 12), dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée ; et Gok Machar, au Soudan du Sud. J'ai accueilli avec satisfaction la déclaration publiée le 19 octobre par le Gouvernement sud-soudanais, dans laquelle il réaffirme son attachement au Mécanisme et indique poursuivre sa collaboration avec les communautés dans la zone de Gok Machar. J'espère que cela permettra au Mécanisme de reprendre rapidement ses activités sur ces trois sites, car la non-application du mandat du Conseil de sécurité remettrait en question la paix et la sécurité dans les zones frontalières, en violation de l'accord sur le statut des forces conclu entre le Gouvernement sud-soudanais et la FISNUA.

Quatrièmement, les négociations en vue d'un règlement politique concernant la zone d'Abyei, dirigé par le Soudan et le Soudan du Sud, restent un fondement essentiel de la stratégie de sortie de la FISNUA. Dans le but de définir une vision stratégique pour la mission, il faut définir une série de critères en étroite coordination avec le Soudan et le Soudan du Sud. Ces critères doivent comporter des dispositions spécifiques sur l'inclusion des femmes. Ils doivent également être basés sur les mécanismes conjoints que les parties ont déjà créés en vue de régler la question d'Abyei.

Pour terminer, j'estime que l'examen stratégique de la FISNUA fournit des recommandations importantes concernant la reconfiguration de la mission et présente des options solides qui permettront de renforcer l'application du mandat de la FISNUA dans un avenir proche. J'attends avec intérêt que le Conseil fournisse des orientations supplémentaires sur cette question, et j'espère que nous continuerons de coopérer avec les Gouvernements sud-soudanais et soudanais dans notre appui aux communautés d'Abyei.

Enfin, étant donné qu'il s'agit de la dernière séance du Conseil de sécurité à laquelle participe le commandant de la force et Chef de mission par intérim de la FISNUA, le général de division Kefyalew Amde Tessema, de l'Éthiopie, je tiens à le remercier de la constance avec laquelle il a dirigé la mission et de son appui alors que la FISNUA effectue sa transition vers une opération de paix multinationale des Nations Unies.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Lacroix de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Onanga-Anyanga.

M. Onanga-Anyanga (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de présenter un exposé au Conseil de sécurité sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la résolution 2046 (2012), qui porte sur les questions bilatérales en suspens entre le Soudan et le Soudan du Sud et la situation dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu. Étant donné qu'il s'agit de ma première intervention au Conseil de sécurité depuis l'accession du Kenya à la présidence, je tiens à vous féliciter sincèrement de votre gestion et de votre direction compétentes des travaux de cet organe.

La présente séance se tient dans le contexte de problèmes multiformes qui représentent une grave menace pour la stabilité de plusieurs pays de la Corne de l'Afrique et de la région. Cette situation est aggravée par l'impact de la maladie à coronavirus, qui a exacerbé des conditions de vie déjà précaires.

Les événements tragiques qui se déroulent au Soudan à la suite du changement inconstitutionnel de Gouvernement reflètent les transitions chaotiques qui ont lieu dans de nombreux pays de la région. Il sera donc essentiel de rétablir de toute urgence l'ordre constitutionnel au Soudan, conformément à la Déclaration constitutionnelle et à l'Accord de paix de Djouba.

Malgré les contraintes résultant de la pandémie, j'ai pu m'entretenir avec les autorités nationales des deux pays pendant la période considérée, en compagnie du Secrétaire général adjoint Lacroix à Khartoum et Abyei et ici à New York, ainsi qu'à distance. Nous nous sommes rendus à Khartoum et à Abyei du 6 au 8 septembre dans le cadre de consultations avec les Gouvernements soudanais, sud-soudanais et éthiopien sur le statut futur de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). J'ai également abordé la question des relations bilatérales entre le Soudan et le Soudan du Sud.

Même si la plupart des éléments que j'évoque semblent relativement éloignés de la situation actuelle au Soudan, qui pourrait avoir une incidence négative sur les relations bilatérales, j'espère sincèrement que cette récente tendance positive sera maintenue. Je constate avec satisfaction que le Soudan et le Soudan du Sud ont approfondi leurs relations, comme en témoignent plusieurs visites et initiatives de haut niveau à l'appui de leurs processus de paix respectifs. Il s'agit notamment de l'ouverture de pourparlers de paix à Djouba entre le Gouvernement soudanais et le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord-faction Abdelaziz Hélou (MPLS-N-faction Abdelaziz Hélou) le 26 mai, du lancement du processus de rédaction de la constitution définitive du Soudan du Sud, ainsi que des efforts visant à résoudre les luttes intestines entre les factions rivales du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition (M/APLS dans l'opposition), qui risquent de faire échouer le processus de paix au Soudan du Sud.

Ce qui est encore plus important, le Président Kiir et le Premier Ministre Hamdok sont parvenus à un accord sur la reprise des exportations et du commerce frontalier. À cet égard, ils ont décidé de rouvrir les points de passage frontaliers entre leurs deux pays. Toutefois, cette réouverture ne s'est pas concrétisée à cause des événements en cours au Soudan.

Les deux pays ont adopté une feuille de route pour l'examen et le suivi de la mise en œuvre de tous les accords de coopération de 2012, sur la base d'échéances fixées par leurs ministères des affaires étrangères. En attendant, ils se sont engagés à lever tous les obstacles aux transactions bancaires et à permettre aux banques

d'établir des succursales dans les deux pays. Ils se sont également engagés à élaborer une stratégie commune en matière de pétrole et de gaz pendant la réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, tenue les 8 et 9 septembre à Djouba, même si cet aspect n'est pas mentionné dans les décisions de la réunion. En outre, le Soudan et le Soudan du Sud se sont engagés à renforcer leur coopération en matière de sécurité et de renseignement.

Le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité a demandé que des progrès soient accomplis en ce qui concerne l'ouverture des points de passage de la frontière et que le Soudan et le Soudan du Sud procèdent immédiatement au retrait de leurs forces de la zone d'Abyei, qui doit être achevé au plus tard le 31 décembre 2021, et a chargé la FISNUA de faire un rapport mensuel à cet égard. Il a en outre demandé aux deux pays de lancer un dialogue avec les éléments du M/APLS dans l'opposition qui se trouvent encore dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée et les a invités instamment à convoquer de nouveau des réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei.

Même si les deux pays sont favorables à la reprise des réunions de Comité mixte de contrôle d'Abyei, qui ne s'est plus réuni depuis 2017, ils ne sont pas d'accord sur son ordre du jour et n'ont pas encore fixé de date pour une autre réunion. Sur le fond, alors que le Soudan appelle à la mise en place des institutions conjointes prévues par l'accord du 20 juin 2011 concernant les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei, le Soudan du Sud estime que des discussions sur les institutions conjointes, en particulier le Service de police d'Abyei, ne sont pas envisageables, apparemment parce qu'il craint que cela ne renforce la position de Khartoum en ce qui concerne Abyei.

Ces désaccords continuent de faire obstacle à la tenue des réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei. Le Soudan du Sud a notamment exprimé son mécontentement face à la présence continue de la police du pétrole soudanaise à Diffra et a même évoqué la possibilité de déployer des forces à Abyei si le Soudan ne retire pas ses troupes. Le Soudan, lui aussi, maintient que des éléments armés sud-soudanais sont toujours présents dans la zone d'Abyei. J'espère que les deux pays respecteront la date butoir du 31 décembre 2021, fixée par le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, pour le retrait de toutes les forces armées, afin que les réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei, lorsqu'elles reprendront, puissent se concentrer sur le mandat du Mécanisme, qui consiste

à assurer la supervision politique et administrative du Conseil exécutif de la zone d'Abyei, qui n'a pas encore été constitué, en fournissant des orientations pour l'application rapide des différents accords et en facilitant la création et le maintien d'un environnement sûr et stable à Abyei. En raison de cette impasse de longue date, il n'a pas été possible de réaliser des progrès en ce qui concerne Abyei, dont le statut n'est pas bien défini, ce qui continue d'alimenter l'instabilité.

Sur une note positive, chaque pays a créé un comité de haut niveau sur Abyei. Les deux comités sont en train d'examiner séparément tous les accords passés concernant Abyei en vue de négociations facilitées par une tierce partie qui conduiraient au règlement du statut final d'Abyei, une question à laquelle le Président Mbeki et son équipe ont consacré des efforts intensifs.

Afin d'aborder les accords de coopération de 2012 de manière globale, les deux pays se sont réunis à Djouba le 21 octobre lors de la première réunion conjointe du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité et de la Commission frontalière mixte, qui a été convoquée par le Programme frontière de l'Union africaine et ouverte par le Premier Vice-Président du Soudan du Sud, Riek Machar. Celui-ci a exhorté les parties à accélérer la mise en œuvre des accords de coopération. La prochaine réunion conjointe est prévue pour la deuxième semaine de janvier 2022.

En ce qui concerne les événements inquiétants survenus récemment à Gok Machar, Kiir Adem/Safaha et War Abar/ Soumaya, qui ont mis en péril la sécurité et la sûreté du personnel de la FISNUA et du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et ont malheureusement conduit au décès d'un soldat de la paix, j'ai rappelé aux autorités sud-soudanaises leurs obligations en vertu des résolutions 2518 (2020) et 2575 (2021) et de l'accord sur le statut des forces. À cet égard, je me félicite de la déclaration faite par le Gouvernement le 19 octobre, dans laquelle il a réitéré son engagement envers le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et exprimé son appui sans équivoque à la FISNUA.

Le 3 octobre, le Soudan du Sud a publié une déclaration en commémoration du premier anniversaire de l'Accord de paix de Djouba entre le Gouvernement soudanais et les mouvements armés soudanais. Tout en saluant les progrès accomplis par les parties soudanaises, qui ont nommé certains membres du Gouvernement national et des gouvernements des États, le Comité de médiation du Soudan du Sud leur a demandé de redoubler

d'efforts pour mobiliser la volonté politique nécessaire en vue de l'application de l'accord. Il s'est également dit préoccupé par les désaccords entre les forces politiques soudanaises au sein du Gouvernement de transition et les a encouragées à les régler par le dialogue.

S'agissant du règlement du conflit dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu, je constate avec regret que les efforts déployés par le Comité de médiation du Soudan du Sud n'ont pas encore convaincu le Gouvernement soudanais et le MPLS-N-faction Abdelaziz Hélou faction de reprendre les négociations, qui avaient été suspendues le 15 juin pour deux semaines, afin de donner aux parties le temps de consulter leurs mandants sur les questions en suspens.

Les parties s'étaient entendues sur la plupart des questions, mais elles n'étaient toujours pas d'accord sur deux demandes essentielles du M/APLS-N : premièrement, l'adoption d'un État laïque au Soudan et, deuxièmement, le démantèlement des Forces d'appui rapide dans le cadre des mesures de sécurité. Néanmoins, il est encourageant de constater que les deux parties ont réitéré leurs engagements envers le processus de paix et qu'elles espèrent s'entendre sur les questions en suspens lors du prochain cycle de négociations. Je note également, à regret, que même si Abdul Wahid Al-Nur, du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan, basé au Darfour, était présent à Djouba le 26 mai, il a une fois de plus résisté aux tentatives du Président Kiir d'inclure son mouvement dans le processus de paix au Soudan.

Malgré les désaccords persistants entre les Gouvernements soudanais et sud-soudanais sur un certain nombre de questions en suspens, notamment sur le statut final d'Abyei, l'intensification des contacts de haut niveau entre les deux pays et la complémentarité de leurs efforts de médiation pour résoudre leurs conflits internes respectifs laissent présager une coexistence pacifique à long terme. Il est crucial que les deux pays préservent et exploitent les progrès réalisés jusqu'à présent et règlent le conflit dans les États du Nil Bleu et du Kordofan méridional. Pendant ce temps, la communauté internationale doit, à son tour, redoubler d'efforts pour leur donner les moyens d'atteindre leurs nobles objectifs.

Compte tenu de l'environnement régional de plus en plus tendu, j'espère que les évolutions actuelles au Soudan n'annuleront pas les résultats louables déjà obtenus. Mon bureau continuera de collaborer avec les autorités des deux pays et, le cas échéant, avec les principaux acteurs régionaux, notamment l'Union africaine, en particulier le Groupe de mise en œuvre de haut niveau

de l'Union africaine et le leadership du Président Mbeki, ainsi que l'Autorité intergouvernementale pour le développement, afin d'encourager les parties à désamorcer les tensions, à faire progresser la mise en œuvre de tous les accords de coopération et à consolider l'amélioration de leurs relations bilatérales.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Onanga-Anyanga pour son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Mbeki.

M. Mbeki (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de m'adresser au Conseil de sécurité. On m'a dit que je devais parler du statut final d'Abyei. Qu'il me soit permis d'entrer dans les détails de son histoire.

Le Conseil se souviendra que le Soudan a obtenu son indépendance en 1956 et que, déjà cinq ans auparavant, en 1951, l'administration coloniale avait abordé la question de la position d'Abyei par rapport à la frontière entre ce qui aurait été alors le Soudan du Sud et le Nord-Soudan du Nord. À l'époque, le chef suprême Deng Majok pensait qu'il serait préférable de laisser Abyei dans la province du Kordofan, qui se trouvait alors au Soudan du Nord.

Il aurait dit,

« Je suis maintenant le fil conducteur des Arabes et du sud. Je suis un fil comme la menace avec laquelle on raccommode les vêtements. Si je me retire, le pays va s'effondrer ».

J'espère que le Conseil gardera à l'esprit cette déclaration particulière, qui est un thème récurrent quant à la place d'Abyei par rapport au Soudan, au nord, et au Soudan du Sud.

La guerre civile entre le nord et le sud a éclaté en 1955 et s'est terminée en 1972 par un accord signé à Addis-Abeba. Cet accord abordait la question d'Abyei et stipulait essentiellement que les habitants d'Abyei devaient avoir la possibilité de décider de leur appartenance – au nord ou au sud. L'accord était plus ou moins un référendum parmi la population d'Abyei pour discuter de cette question, signifiant effectivement l'inclusion de la zone couvrant les neuf chefferies ngok dinka d'Abyei. L'accord de 1972 n'a jamais été mis en œuvre.

L'Accord de paix global de 2005 comprend le Protocole relatif au règlement du conflit dans la zone d'Abyei, qui répète ce qui était énoncé dans l'accord de 1972, à savoir qu'il doit y avoir un référendum parmi la population d'Abyei pour décider de son appartenance.

Le Protocole d'Abyei s'est fait l'écho de ce sentiment, qui, comme je l'ai mentionné précédemment et comme l'a exprimé à l'origine le chef suprême Deng Majok, est que l'Abyei est un pont entre le nord et le sud, reliant les peuples du Soudan. Le Protocole prévoyait la possibilité d'un référendum, qui n'a pas eu lieu. Je pense que, dans ce contexte, nous devons garder à l'esprit que tant les Ngok Dinka que les Misseriya estiment avoir un droit historique à revendiquer Abyei comme leur territoire.

En tant que Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, nous devons présenter une proposition aux Gouvernements soudanais et sud-soudanais sur la manière dont ils pourraient résoudre la question non résolue du statut final d'Abyei, qui a été soulevée en 1951, 1972 et 2005. Nous avons effectivement préparé une proposition, que nous avons présentée en 2012. Avant cela, cependant, en 2011, nous avons présenté aux parties un accord sur des arrangements temporaires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei, qui prévoyait la création de diverses institutions pour gérer la zone en attendant son statut final. Je dois dire que ces accords temporaires n'ont pas été mis en œuvre.

Finalement, les deux Gouvernements ont demandé si le Groupe de mise en œuvre pouvait les aider en faisant une proposition concernant la question du statut final, ce que nous avons fait. Au final, le Gouvernement sud-soudanais a accepté la proposition, mais que le Gouvernement soudanais l'a rejetée. Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a accepté la proposition, tandis que le Conseil de sécurité a donné son aval. Cependant, elle n'a jamais été mise en œuvre. Nous sommes donc de nouveau saisis de la question : que faut-il faire en ce qui concerne la question du statut final d'Abyei ?

En ce qui nous concerne, nous devons retourner auprès des Gouvernements soudanais et sud-soudanais pour en discuter. Nous devons leur dire que, en signant le Protocole d'Abyei, qui est inclus dans l'Accord de paix global de 2005, ils ont tous deux contracté un engagement. Cet accord prévoit qu'il doit y avoir un référendum sur Abyei et que les Ngok Dinka et les autres résidents soudanais d'Abyei seront autorisés à voter. Voilà ce que dit cet accord. La difficulté à laquelle ils se heurtent est de déterminer comment s'y prendre et ce qu'ils doivent faire, en pratique, pour honorer l'engagement qu'ils ont pris, tel qu'il figure dans le Protocole d'Abyei de 2005. C'est donc ce que notre proposition tente de faire.

Néanmoins, la question n'a pas fait l'objet d'un accord. Par conséquent, nous devons nous tourner de nouveau vers ces deux Gouvernements et examiner avec eux le projet d'accord, car c'est le seul document proposé actuellement. Il s'agit d'une proposition globale énonçant les mesures susceptibles d'être prises pour déterminer le statut final d'Abyei. Les deux Gouvernements doivent chacun parcourir le document pour identifier les éléments avec lesquels ils sont d'accord ou non. Dans les cas où ils ne sont pas d'accord, que proposent-ils en remplacement ?

Nous avons décidé qu'avant d'engager le dialogue avec les deux Gouvernements, ce que nous ferons, nous devrions également recueillir l'avis d'autres parties prenantes. En effet, tout au long des échanges sur la question d'Abyei, il est apparu clairement que plusieurs membres des communautés misseriya et ngok dinka sont particulièrement désireux de régler cette question. Nous avons donc pensé qu'il nous fallait d'abord nouer le dialogue avec ces personnes, afin d'entendre leurs points de vue avant de reprendre langue avec les Gouvernements, investis en quelque sorte des vues des représentants de ces communautés sur la manière dont ils pensent que le processus devrait se dérouler.

L'objet du statut spécial d'Abyei est de garantir une coexistence pacifique et une coopération cordiale entre les communautés ngok dinka et misseriya de la zone. Il faut aussi aborder la question des frontières souples entre Abyei et les régions environnantes, comme le Kordofan méridional. Il y a aussi la question des droits des pasteurs. Les Misseriya sont des pasteurs et ils doivent pouvoir faire paître leur bétail. Ils traversent Abyei, et s'avancent plus loin encore dans le Soudan du Sud à la recherche de pâturages et d'eau. Quelle que soit l'issue de la situation d'Abyei, les droits de ces pasteurs doivent être garantis.

Il faut aussi se pencher sur les questions relatives au partage des revenus et au développement économique de la zone d'Abyei. Le Comité mixte de contrôle d'Abyei a été évoqué. Il existe toujours mais doit se réunir. Il continuera d'exister.

La question du référendum est assez délicate. Le problème le plus épineux est de savoir qui pourra participer au scrutin : qui aurait le droit de voter au référendum ? Le Protocole d'Abyei cite les membres de la communauté ngok dinka et d'autres Soudanais résidant dans la zone d'Abyei. Le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine a ajouté que le critère d'éligibilité au vote sera le fait d'avoir une résidence

permanente dans la zone d'Abyei, c'est-à-dire que les autres Soudanais résidant dans la zone d'Abyei et, bien sûr, les Ngok Dinka, doivent avoir leur résidence permanente dans la zone.

Cette question est au cœur des divergences entre les deux Gouvernements, même en ce qui concerne les arrangements provisoires. Par exemple, les arrangements provisoires prévoyaient un conseil d'Abyei, sorte d'assemblée législative. Comment composer cette assemblée ? Cette question va susciter des points de vue variés. En ce qui concerne la question du référendum, qui sont les résidents d'Abyei ? La question des personnes autorisées à voter au référendum est donc très épineuse. J'évoque les différents paragraphes de cette proposition pour donner une idée de l'ampleur des consultations que nous devons engager avec les parties prenantes, ainsi qu'avec les Gouvernements soudanais et sud-soudanais.

C'est le type de consultations que nous avons lancé. À l'origine, nous pensions que nous en aurions terminé avec ce processus en septembre, c'est-à-dire le mois dernier, mais cela s'est révélé impossible. Nous devons poursuivre ce processus et trouver un moyen de trouver un quelconque consensus entre les deux Gouvernements, consensus qui, je l'espère, sera conforme aux vues des communautés ngok dinka et misseriya, afin que l'accord conclu garantisse effectivement la stabilité d'Abyei. Notre prochaine étape sera d'engager un dialogue détaillé avec les deux Gouvernements.

Dans l'intervalle, il est important que le Conseil de sécurité donne mandat à la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), ou à une force similaire, de poursuivre ses efforts. Comme l'a dit M. Lacroix, la FISNUA joue un rôle extrêmement important pour la stabilité. Comme peuvent le constater les membres du Conseil, la question est très sensible pour le Soudan du Sud comme pour le Soudan. C'est pourquoi nous souhaitons éviter à tout prix que les tensions autour de cette question ne s'attisent au point d'entraîner un conflit entre les deux pays. Le maintien de la FISNUA revêt donc une grande importance.

Je tiens à vous assurer, Monsieur le Président, ainsi qu'au Conseil de sécurité, que le Groupe de mise en œuvre est déterminé à accomplir ce travail détaillé afin de parvenir à nouveau à un consensus entre les parties, de sorte qu'elles mettent en œuvre ce qu'elles ont convenu dans le cadre du Protocole d'Abyei.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Mbeki de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Mills (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique et M. Mbeki, Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, de leurs exposés complets aujourd'hui. Les éclairages fournis par chacun d'entre eux nous guideront tandis que nous examinons les modifications envisagées pour le mandat de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) avant l'expiration de son mandat le 15 novembre.

Je voudrais avant tout réaffirmer l'appui des États-Unis à la FISNUA, en particulier au moment où la mission entreprend, en dépit de nombreuses contraintes, de s'acquitter des tâches qui lui ont été confiées. Nous tenons à remercier l'ensemble du personnel de la FISNUA, tant en uniforme qu'en civil, pour ses efforts dévoués afin d'apporter la paix, la sécurité et la stabilité dans la région.

Comme je l'ai indiqué précédemment, je ne peux ignorer le fait que le renouvellement du mandat de la FISNUA intervient, comme nous l'avons entendu, sur fond de faits nouveaux alarmants au Soudan, dont le Conseil a discuté hier dans le cadre de consultations. Les États-Unis ont condamné la prise de contrôle militaire du Gouvernement soudanais de transition. Cela va à l'encontre de la Déclaration constitutionnelle et des aspirations démocratiques du peuple soudanais et est totalement inacceptable. Comme nous l'avons déclaré à plusieurs reprises, toute modification par la force du Gouvernement de transition à Khartoum met en péril l'aide des États-Unis.

Qu'il me soit permis également de prendre un moment pour exprimer les plus sincères condoléances des États-Unis à la suite du décès d'un soldat de la paix éthiopien de la FISNUA, le 14 septembre. Comme le Conseil l'a affirmé dans sa déclaration à la presse du 15 octobre (SC/14666), la sûreté et la sécurité des soldats de la paix sont de la plus haute importance. Il est inacceptable qu'un soldat de la paix des Nations Unies ait perdu la vie à la suite du refus d'accorder les autorisations de vol pour une évacuation sanitaire urgente. Il est également tout à fait admissible que des individus à Gok Machar empêchent les vivres, l'eau et les fournitures médicales de parvenir aux soldats de la paix des Nations Unies stationnés dans la région.

Nous demandons au Gouvernement sud-soudanais de réautoriser d'urgence l'entrée des fournitures afin que les Casques bleus puissent s'acquitter des tâches qui leur ont été confiées par le Conseil et de prendre immédiatement des mesures pour désamorcer les tensions, prévenir les attaques violentes contre le personnel de la FISNUA et assurer la sécurité du personnel des Nations Unies. Nous demandons aux Gouvernements soudanais et sud-soudanais d'approuver toutes les demandes d'autorisation d'atterrissage liées à des évacuations sanitaires primaires ou secondaires.

Les États-Unis sont également de plus en plus alarmés par les tentatives de la communauté locale de Gok Machar de forcer la FISNUA et le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à quitter le quartier général du secteur 1. Le manque de volonté politique du Gouvernement sud-soudanais pour intervenir auprès de ces acteurs locaux a entraîné le déménagement de la FISNUA et la fermeture, comme nous l'avons entendu, des bases d'opérations 11 et 12.

Cela compromet gravement la capacité de la mission de s'acquitter de son mandat, ainsi que le fonctionnement du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Nous exhortons vivement le Gouvernement sud-soudanais à prendre immédiatement des mesures pour rendre le Mécanisme à nouveau opérationnel, permettre le redéploiement du personnel de la FISNUA à Gok Machar et faire en sorte de faciliter les mandats de la FISNUA et du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière.

Les États-Unis se félicitent des nombreuses mesures de sécurité prises par la FISNUA pour réduire les menaces contre les civils, avec notamment la mise en place de points de contrôle le long de la principale route d'approvisionnement, la conduite d'opérations de fouille et de saisie, des patrouilles de longue distance et des patrouilles aériennes de routine, ainsi que la mise au point d'un système d'alerte rapide pour répondre sans délai à la violence. Nous encourageons certainement les Gouvernements soudanais et sud-soudanais à soutenir la mission dans ces efforts.

Nous appelons également à un plus grand soutien au renforcement du rôle de la police des Nations Unies afin de faire face à l'augmentation de la criminalité et des éléments armés. La police des Nations Unies joue un rôle important grâce à ses contacts avec les communautés locales d'Abyei dans le cadre de patrouilles interactives et de campagnes de sensibilisation des communautés sur la criminalité, la sécurité et la violence fondée sur le genre.

Il importe que les autorités s'attaquent à la menace croissante posée par la criminalité à Abyei et préviennent l'insécurité grandissante. Elles peuvent le faire en facilitant le déploiement des unités de police constituées de la FISNUA. Nous demandons au Gouvernement soudanais de délivrer rapidement des visas pour le personnel de la police des Nations Unies et les autres membres du personnel toujours en attente.

Je tiens également à féliciter la FISNUA pour son travail visant à améliorer les conditions de vie des communautés locales qui sont gravement touchées par le manque d'accès à l'eau, à l'assainissement, à la santé publique de base, aux denrées alimentaires et aux services gouvernementaux. Les efforts de la FISNUA pour faciliter les conditions de travail de plusieurs organisations humanitaires ont permis de fournir une aide vitale à plus de 100 000 personnes vulnérables. Parallèlement, la participation des femmes augmente progressivement dans les espaces politiques à Abyei grâce aux efforts de la FISNUA.

Je voudrais conclure en indiquant que les États-Unis restent déterminés à coopérer étroitement avec les gouvernements et les populations de la région, les autres membres du Conseil de sécurité et toutes les parties prenantes pour approfondir les perspectives de paix, de sécurité et de prospérité au Soudan et au Soudan du Sud.

M. Cherif (Tunisie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Kenya, le Niger et la Tunisie, et de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

Je remercie de leurs exposés détaillés l'ancien Président de l'Afrique du Sud et Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, S. E. M. Thabo Mbeki ; le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, M. Jean-Pierre Lacroix ; et l'Envoyé spécial pour la Corne de l'Afrique, M. Parfait Onanga-Anyanga. Je souhaite également la bienvenue aux représentants du Soudan et du Soudan du Sud à la présente séance.

Les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines souhaitent commencer par rendre hommage au soldat de la paix de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) décédé le 14 septembre à Gok Machar alors qu'il attendait une évacuation médicale. Cette perte tragique met en évidence non seulement l'environnement souvent non

permissif dans lequel opère la FISNUA, mais aussi la pertinence que continue de revêtir le mandat de la Force, y compris l'appui qu'elle apporte au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière pour assurer la stabilité dans la région d'Abyei et le long de la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud.

L'Union africaine, par l'entremise du Groupe de mise en œuvre de haut niveau, reste engagée auprès des Gouvernements soudanais et sud-soudanais tandis qu'ils renforcent leurs liens politiques et économiques afin de promouvoir une solution durable sur le statut final d'Abyei et de mettre la région et ses habitants sur une solide trajectoire de paix globale et de développement durable. À cet égard, nous félicitons le Soudan et le Soudan du Sud pour leur volonté d'insuffler un nouvel élan au processus de paix à Abyei grâce à la récente nomination de leur comité national respectif sur le statut final d'Abyei.

Le rapprochement de plus en plus net entre le Soudan et le Soudan du Sud, bien que louable, ne s'accompagne pas encore d'une stabilité durable dans la région d'Abyei et le long de la frontière. Les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines renouvellent leur inquiétude face aux tensions intercommunautaires grandissantes observées au cours de la période considérée, qui ont culminé avec le départ forcé du personnel et du matériel de la FISNUA des bases d'opérations 11 (Kiir Adem/Safaha) et 12 (Soumaya/War Abar), puis du quartier général du secteur 1 du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à Gok Machar, compte tenu des menaces qui pesaient sur la vie des soldats de la paix et sur les biens des Nations Unies.

Nous soulignons qu'il est absolument indispensable que la FISNUA et sa composante chargée d'appuyer le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière soient en mesure de s'acquitter pleinement de leurs tâches de sécurité et de protection, sans entrave ni intimidation, tout en préservant la sécurité, le bien-être et la liberté de circulation des membres du personnel, en particulier conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. En outre, nous rappelons le document final de la réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité conjoint qui s'est tenue les 8 et 9 septembre à Djouba sur cette question. À cet égard, nous demandons instamment au Gouvernement sud-soudanais de s'employer résolument à inciter l'administration et la population locales à la retenue, au retour au calme et au respect des mandats de la FISNUA et du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière dans les zones sous leur responsabilité.

Nous appelons en outre le Soudan et le Soudan du Sud à convoquer de nouvelles réunions du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité afin d'aplanir les difficultés et de faciliter le mandat du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et son redéploiement le cas échéant, ainsi que de favoriser les conditions permettant de progresser dans le processus de démarcation de la frontière.

J'en viens maintenant à l'évolution de la situation à Abyei, telle qu'elle est exposée dans le rapport du Secrétaire général (S/2021/881), ainsi qu'à des aspects supplémentaires concernant le mandat futur de la FISNUA, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Malgré la persistance des tensions intercommunautaires, qui tiennent également à des questions de mobilité économique et d'acquisition des moyens de subsistance, nous saluons les perspectives encourageantes des processus de paix, de consolidation de la paix et d'instauration de la confiance qui tiennent particulièrement compte des réalités locales, traditionnelles et intercommunautaires d'Abyei.

À cet égard, nous nous félicitons du dialogue entretenu par l'ONU avec les dirigeants locaux, chefs coutumiers et communautés clefs, qui a permis de lancer ce mois-ci un processus consultatif en vue de parvenir à un accord de paix conjoint dans un avenir proche.

Nous apprécions également à leur juste valeur les efforts déployés par la FISNUA pour promouvoir et renforcer la participation des femmes dans l'espace civique. Il s'agit d'un élément essentiel pour appuyer une paix inclusive et durable, la gouvernance locale, la prise de décision et les questions de genre.

Sur le plan humanitaire, nous constatons que d'importantes difficultés, aggravées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et l'urgence économique, continuent de peser sur le quotidien des populations de la zone et en particulier des plus vulnérables, notamment en ce qui concerne l'accès aux produits de première nécessité et aux services de base.

Nous soulignons qu'il importe de renforcer l'aide humanitaire, ainsi que les programmes de relèvement et de résilience pour les populations et communautés de toute la zone. Il importe d'adapter les interventions selon une approche fondée sur les besoins, les vulnérabilités et la promotion des moyens de subsistance.

Enfin, la revitalisation des mécanismes conjoints d'application à Abyei reste une tâche à convenir d'un commun accord qui n'a pas encore été pleinement

concrétisée. Nous soulignons que des progrès dans la mise en place d'institutions de gouvernance communes, y compris la police et les tribunaux, auraient des retombées positives directes sur l'état de droit dans la zone.

À cet égard, nous attendons avec intérêt la reprise des réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei et espérons pouvoir compter sur l'appui du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine à cette fin.

En outre, nous rappelons qu'il importe d'organiser la FISNUA de manière appropriée en la dotant des capacités dont elle a besoin, notamment pour s'acquitter des tâches de maintien de l'ordre, étant donné l'augmentation de la population et l'essor de l'activité économique dans les principales zones. Il est tout aussi important que la FISNUA puisse compter sur un environnement raisonnablement stable en amont de sa reconfiguration dans la période à venir.

Pour terminer, en ce qui concerne la voie à suivre pour la présence des Nations Unies à Abyei et l'examen stratégique de la FISNUA, les trois membres africains du Conseil de sécurité de l'ONU et Saint-Vincent-et-les Grenadines souscrivent à la recommandation formulée par le Secrétaire général dans son rapport concernant la prolongation du mandat de la FISNUA et de l'appui qu'il fournit au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière pour une période supplémentaire de six mois.

M. Flynn (Irlande) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général adjoint Lacroix, l'Envoyé spécial Onanga-Anyanga et l'ancien Président Mbeki de leurs exposés éclairants. Je salue également la présence parmi nous aujourd'hui des représentants du Soudan et du Soudan du Sud.

L'Irlande a été encouragée par la poursuite du réchauffement des relations entre le Soudan et le Soudan du Sud. Toutefois, nous sommes profondément préoccupés par l'évolution de la situation au Soudan et condamnons le coup d'État militaire, qui met en péril la transition dans ce pays et, de fait, les progrès réalisés dans toute la région de la Corne de l'Afrique. Les dirigeants civils qui ont été détenus doivent être libérés immédiatement et les institutions et le cadre démocratiques de transition doivent être pleinement restaurés. Les actions des militaires représentent une trahison de la révolution, de la transition et des demandes légitimes du peuple soudanais qui aspire à la paix, à la justice et au développement économique.

La poursuite du rapprochement entre le Soudan et le Soudan du Sud est essentielle si l'on veut assurer une paix pérenne à la population d'Abyei. Nous exhortons

le Soudan et le Soudan du Sud à trouver une solution pacifique et durable au statut final d'Abyei et à la démarcation de la frontière.

Malgré les informations troublantes faisant état de violences intercommunautaires, nous sommes encouragés par l'engagement des communautés ngok dinka et misseriya en faveur de la paix. Les jeunes d'Abyei font face à une multitude de difficultés et leur inclusion à tous les niveaux du processus de paix est essentielle. Nous saluons les efforts déployés par la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) à cet égard.

Nous sommes également encouragés par la collaboration de la FISNUA avec les organisations de la société civile sur les questions de genre et par la promesse du chef suprême des Ngok Dinka de promouvoir la participation des femmes aux structures décisionnelles traditionnelles et de s'attaquer aux problèmes des mariages précoces et de la violence fondée sur le genre. Toutefois, nous savons que des obstacles majeurs à la participation des femmes aux processus décisionnels et politiques subsistent, puisque l'on ne compte qu'une seule ministre dans l'administration nommée par Djouba à Abyei. Nous réaffirmons la nécessité pour toutes les parties de reconnaître les contributions inestimables et essentielles des femmes et de garantir leur participation pleine et entière.

Comme nous l'avons évoqué la semaine dernière, nous sommes préoccupés par la détérioration des conditions de sécurité à Gok Machar et dans les bases d'opérations des Nations Unies, notamment en ce qui concerne les menaces qui pèsent sur la sûreté et la sécurité des soldats de la paix.

Malheureusement, des violations inacceptables de l'accord sur le statut des forces ont entraîné la mort d'un Casque bleu éthiopien le 14 septembre après que son évacuation médicale a été refusée. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille ainsi qu'au Gouvernement éthiopien. À cet égard, nous exhortons le Gouvernement sud-soudanais à honorer ses obligations en vertu de l'accord sur le statut des forces conclu avec la FISNUA.

Nous encourageons le Gouvernement sud-soudanais à intensifier ses efforts de médiation auprès des membres de la communauté locale de Gok Machar, à coopérer de manière constructive avec la FISNUA et à faciliter le redéploiement urgent du personnel de la mission dans les bases d'opérations 11 et 12. J'encourage également la FISNUA à répondre aux préoccupations de la population en temps utile et de manière transparente.

Nous engageons par ailleurs le Soudan à faciliter la mise en œuvre du mandat. Comme nous l'avons fait par le passé, l'Irlande se fait l'écho des appels lancés par le Secrétaire général en faveur de la mise en service de la piste d'atterrissage d'Athony, de la délivrance de visas demandés pour le personnel de police des Nations Unies et du déploiement de spécialistes des droits de l'homme au sein de la FISNUA.

La situation en matière de sécurité à Abyei reste tendue et imprévisible. Nous remercions sincèrement l'Éthiopie de la contribution essentielle qu'elle apporte depuis de nombreuses années à la mission de maintien de la paix de la FISNUA. Toute modification de la composition de la Force nécessite une planification et un ordonnancement minutieux afin d'assurer une rotation sans heurts.

Enfin, l'Irlande se félicite du récent examen stratégique de la FISNUA, qui comprend des recommandations pour une éventuelle reconfiguration de la mission et une stratégie de sortie viable. Nous prenons également bonne note des options présentées dans l'examen stratégique et remercions le Secrétaire général adjoint Lacroix des précisions supplémentaires qu'il nous a fournies aujourd'hui. De toute évidence, un processus politique, mené par les parties prenantes concernées et appuyé activement par l'Union africaine et son groupe de mise en œuvre de haut niveau pour le Soudan, sera crucial pour une paix durable. Nous félicitons la FISNUA du travail important qu'elle accomplit dans des circonstances extrêmement difficiles et attendons avec intérêt de participer de manière constructive au prochain renouvellement de son mandat.

M. Lipand (Estonie) (*parle en anglais*) : Je me joins à mes préopinants pour remercier les intervenants de leurs exposés éclairants. Je salue également la présence des représentants du Soudan et du Soudan du Sud au débat d'aujourd'hui.

La description que nous avons entendue aujourd'hui de la non-application de différents accords par le passé a été instructive. Comme l'a souligné l'Envoyé spécial, la dernière perturbation à cet égard a eu lieu il y a deux jours seulement. L'Estonie condamne fermement le coup d'État militaire du 25 octobre au Soudan. Il s'agit d'un grave revers pour le peuple soudanais, qui s'est donné tant de mal pour assurer une transition démocratique, mais cela pourrait également avoir des effets déstabilisants sur toute la région. Nous appelons les autorités militaires soudanaises à s'abstenir de recourir à la violence et à revenir immédiatement

à la feuille de route pour la transition vers un régime civil, comme le prévoient le Document constitutionnel et l'Accord de paix de Djouba.

Nous sommes préoccupés par la grave détérioration des conditions opérationnelles de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), et nous condamnons fermement les attaques récentes contre la FISNUA à Gok Machar et sur les bases d'opérations. Cette situation a déjà fait payer un trop lourd tribut avec la mort d'un soldat de la paix. Nous présentons nos sincères condoléances à la famille du défunt. De tels incidents ne doivent pas se reproduire.

Nous prions le Gouvernement sud-soudanais de faciliter la mise en œuvre sans entrave du mandat de la FISNUA. Dans le même temps, nous demandons également à la FISNUA de répondre aux préoccupations des communautés locales. Nous appelons aussi de nouveau à l'opérationnalisation de la piste d'atterrissage d'Anthony et à la délivrance en temps voulu de visas au personnel de la FISNUA, notamment la composante Police, car cela est crucial pour permettre à la FISNUA de s'acquitter efficacement de son mandat.

L'Estonie est préoccupée par le cycle persistant de violence intercommunautaire et par les effets négatifs que cela a sur les civils. L'augmentation du nombre de cas de violence sexuelle au cours des derniers mois est alarmante. Nous engageons les autorités à conjuguer leurs efforts pour renforcer l'application du principe de responsabilité et prévenir de nouvelles violations. Pour traiter plus efficacement ces problèmes, nous faisons écho à l'appel du Secrétaire général à déployer des spécialistes des droits humains à la mission. Par ailleurs, pour créer un environnement plus favorable au règne du droit, l'Estonie appuie pleinement l'approche intégrée en matière de protection des civils que préconise l'examen stratégique. Sur cette note, nous remercions le Secrétaire général d'avoir procédé à l'examen stratégique, et nous sommes en train de l'étudier minutieusement.

Enfin, nous appelons le Soudan et le Soudan du Sud à prendre des mesures pour mettre en place un processus politique viable afin de régler la question du statut final d'Abyei. Le processus politique bénéficierait du renforcement de la composante civile de la FISNUA, notamment par la nomination d'un chef adjoint civil de la mission. Nous encourageons également les acteurs régionaux à collaborer activement avec les parties sur la question d'Abyei, car leur appui pourrait apporter une contribution significative.

Ma déclaration aujourd'hui est probablement la dernière que prononcera l'Estonie sur la question d'Abyei en tant que membre du Conseil de sécurité. Je tiens à remercier les soldats de la paix des Nations Unies de leur engagement à long terme et de leurs sacrifices en faveur de la paix à Abyei. Je tiens également à souligner que la population d'Abyei mérite mieux que le statu quo actuel. Nous appelons donc les parties à tirer parti de l'amélioration de leurs relations pour œuvrer activement à des progrès concernant la question d'Abyei, et nous appelons le Conseil à prendre des décisions qui servent l'intérêt supérieur de la population d'Abyei.

M. Sun Zhiqiang (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix, l'Envoyé spécial Onanga-Anyanga et le Président Mbeki de leurs exposés, et salue la participation des représentants du Soudan et du Soudan du Sud à la présente séance.

Depuis un certain temps, les relations entre le Soudan et le Soudan du Sud ne cessent de s'améliorer. Les deux pays entretiennent la communication sur la question d'Abyei et organisent des réunions sur le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, ce dont la Chine se félicite. Nous invitons les deux parties à continuer d'œuvrer à un règlement politique et à mettre activement en œuvre les accords conclus, à continuer de s'employer à régler les questions en suspens, à maintenir la paix et la stabilité dans la zone d'Abyei, et à continuer de promouvoir le règlement de la question du statut final de la zone d'Abyei. La Chine continue d'appuyer l'Union africaine et le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine dans leurs efforts de médiation.

Les conflits communautaires restent le principal problème de sécurité dans la zone d'Abyei. La Chine appuie les efforts que déploie la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) pour protéger efficacement les civils en application de son mandat. Dans le même temps, l'application du droit ne peut à elle seule régler totalement les conflits communautaires. Ce n'est qu'en continuant d'améliorer les relations entre les Ngok Dinka et les Misseriya que l'on pourra parvenir à la stabilité à long terme dans la zone. La Chine se félicite de l'ouverture d'un nouveau dialogue entre les deux communautés et les encourage à continuer de régler leurs différends par le biais de négociations afin de coexister dans la paix. La Chine appelle la FISNUA et les Gouvernements soudanais et sud-soudanais à jouer un rôle constructif à cet égard.

La FISNUA s'acquitte dûment de ses fonctions en dépit des difficultés rencontrées, et elle joue un rôle important dans le maintien de la paix et de la stabilité dans la zone d'Abyei. La Chine appuie par principe la prorogation du mandat de la FISNUA. Une unité d'hélicoptères chinois a été déployée à la FISNUA et contribuera à renforcer ses capacités.

Nous sommes préoccupés par le décès récent d'un soldat de la paix de la FISNUA qui n'avait pas reçu les soins nécessaires en temps voulu. La Chine, qui fait partie des principaux fournisseurs de contingents aux opérations de maintien de la paix, a toujours maintenu que l'accord sur le statut des forces devait être effectivement mis en œuvre pour assurer la sécurité du personnel des missions, la liberté de mouvement et l'accès sans entrave aux fournitures. Cet incident regrettable montre une fois de plus à quel point il est important de se faire comprendre et accepter par les populations locales. La Chine espère que le Secrétariat, les autorités des pays concernés et la FISNUA renforceront la communication et la coordination et traiteront comme il se doit les problèmes liés à la mise en œuvre de l'accord sur le statut des forces.

À l'instant, certains membres du Conseil ont mentionné les événements récents à Khartoum, comme l'a fait la Chine hier durant les consultations du Conseil. La Chine espère sincèrement que toutes les parties soudanaises agiront dans l'intérêt de la nation et de son peuple et poursuivront le dialogue et la concertation afin de régler leurs différends par des moyens appropriés, de maintenir la stabilité politique et sociale, et de continuer à promouvoir une transition politique ordonnée conforme au Document constitutionnel et à l'Accord de paix de Djouba. J'estime que le peuple soudanais a la sagesse et les capacités nécessaires pour régler ses affaires intérieures.

M. Asokan (Inde) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix et l'Envoyé spécial pour la Corne de l'Afrique de leurs exposés. Je salue la participation de S. E. M. Thabo Mbeki, Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, à la présente séance et je le remercie de son exposé. Je salue également la participation des représentants du Soudan et du Soudan du Sud à la séance.

Je tiens tout d'abord à présenter nos sincères condoléances à la famille du soldat de la paix éthiopien qui a perdu la vie le 14 septembre au service de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) dans la zone de Gok Machar. La sûreté et la sécurité des soldats de la paix des Nations Unies

doivent être une priorité absolue. Nous sommes également préoccupés par les événements récents dans la zone de Gok Machar, notamment les actes qui menacent la sûreté et la sécurité des soldats de la paix.

Nous saluons le rapprochement continu qui s'est produit ces derniers mois entre les parties sur la voie de la paix et du renforcement de la confiance, notamment la convocation d'organes conjoints pour la gestion de la frontière et du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité. L'Union africaine a également poursuivi ses efforts de médiation et offert un appui aux parties afin de relancer les activités du Comité mixte de contrôle d'Abyei, qui ne s'est pas réuni depuis 2017. Le règlement pacifique de la question du statut final d'Abyei, conformément à l'Accord de paix global de 2011, demeure fondamental pour une paix, une stabilité et un développement durables dans la région.

Néanmoins, les faits nouveaux qui suscitent des préoccupations au Soudan pourraient avoir un impact sur la mise en œuvre du mandat de la FISNUA. Bien que, de manière générale, la situation en matière de sécurité soit restée calme, la persistance d'incidents violents impliquant les communautés ngok dinka et misseriya sont une source de préoccupation. À cet égard, nous saluons les efforts que déploie la FISNUA pour organiser des rencontres entre les deux communautés. Nous devons être conscients du fait que ces évolutions encourageantes ont eu lieu en dépit des problèmes créés par la maladie à coronavirus (COVID-19). Nous devons encourager les deux parties à poursuivre leurs efforts au cours des prochains mois. Ces efforts doivent être axés sur la convocation rapide du Comité mixte de contrôle d'Abyei et la promotion du dialogue intercommunautaire, qui sont essentiels au processus de paix à Abyei. La situation humanitaire dans la zone d'Abyei reste également difficile, en particulier dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Nous apprécions les efforts de la FISNUA et des organismes humanitaires.

La FISNUA s'acquitte de tâches relatives au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière de façon remarquable en dépit des problèmes opérationnels. Nous accueillons également avec satisfaction les initiatives technologiques innovantes visant à améliorer la performance de la mission. Pour que la mission puisse continuer à être opérationnelle et capable de s'acquitter de son mandat, il ne faut ménager aucun effort aux fins d'une meilleure coordination entre les Gouvernements hôtes.

S'agissant des difficultés opérationnelles que rencontre la mission, nous appelons les autorités soudanaises et sud-soudanaises à faciliter le règlement rapide

des questions en suspens depuis longtemps, notamment les visas du personnel de police, la conclusion d'un accord sur la nomination d'un chef adjoint civil de la mission et l'opérationnalisation de la piste d'atterrissage d'Anthony. Nous soulignons de nouveau l'importance du respect de l'accord sur le statut des forces par les autorités sud-soudanaises.

Nous avons pris note de l'absence de consensus sur la réduction des effectifs de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban après des consultations régionales intensives avec le Soudan, le Soudan du Sud et l'Éthiopie, comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2021/881). Nous sommes d'accord avec le Secrétaire général qu'il conviendrait de différer une décision finale sur cette question sensible, compte tenu de l'absence de consensus entre les trois pays.

Pour terminer, je tiens à souligner que l'Inde entretient des relations amicales de longue date avec le Soudan et le Soudan du Sud. Nous avons contribué au développement de ces deux pays dans le cadre d'une assistance bilatérale et de projets dans divers secteurs, tels que l'énergie, les transports et l'agriculture. Nos programmes de renforcement des capacités, de formation et de bourses d'études sont très appréciés par les deux pays. Le Ministre d'État chargé des affaires extérieures de l'Inde, M. Shri Muraleedharan, a effectué une visite officielle à Khartoum et à Djouba la semaine dernière et a tenu des réunions avec les dirigeants politiques pour renforcer davantage les relations de l'Inde avec les deux pays.

En tant que partenaire de longue date, l'Inde continuera d'accompagner Djouba et Khartoum sur la voie de la paix et du développement.

M^{me} Heimerback (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix, S. E. M. Mbeki et l'Envoyé spécial Onanga-Anyanga de leurs exposés édifiants.

Nous sommes d'avis qu'il convient de réitérer, comme d'autres l'ont fait au cours de cette réunion, nos vives préoccupations concernant la situation actuelle au Soudan, où les progrès accomplis dans le cadre de la transition sont gravement menacés. Nous condamnons le coup d'État militaire en cours et nous appelons à la libération immédiate de toutes les personnes qui ont été détenues.

Par ailleurs, la Norvège reste profondément préoccupée par le retrait de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) de Gok Machar, ainsi que par les violations de l'accord sur

le statut des forces dans le cadre des incidents graves survenus en septembre. Nous prenons acte du communiqué de presse publié par le Ministre sud-soudanais des affaires étrangères le 19 octobre et nous encourageons le Soudan du Sud à engager le dialogue de toute urgence avec les communautés locales à Gok Machar pour aborder et résoudre les malentendus concernant le rôle de la FISNUA et du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière.

Je voudrais faire trois observations supplémentaires dans le cadre de ce débat sur la FISNUA et la situation à Abyei.

Premièrement, Abyei est une zone au passé difficile, qui fait l'objet d'un différend. Il ne fait aucun doute que la FISNUA joue un rôle extrêmement précieux pour assurer la sécurité et la stabilité, notamment par les efforts qu'elle déploie pour établir le dialogue et la confiance entre les communautés misseriya et ngok dinka avant la conférence de paix conjointe qui se tiendra ce mois-ci. Nous encourageons vivement la FISNUA à poursuivre son action à l'appui des initiatives de paix menées par les femmes, car elles font partie intégrante du processus de paix au niveau local.

Deuxièmement, nous nous félicitons du renforcement continu des relations entre le Soudan et le Soudan du Sud. Il ne sera pas possible de trouver une solution durable et à long terme en ce qui concerne le statut d'Abyei si les parties ne font pas preuve de volonté politique et de courage. Les dirigeants du Soudan et du Soudan du Sud doivent s'appuyer sur leurs relations étroites et amicales pour élaborer un accord sur le statut final d'Abyei, et toute solution durable doit également tenir compte de l'avis des populations locales.

Troisièmement, tant que les parties n'auront pas réglé toutes les questions en suspens, la présence de la FISNUA, qui est dotée d'un mandat robuste et clair, reste nécessaire. La mise en œuvre de mécanismes conjoints, comme le stipule l'accord de juin 2011, reste importante. Cela permettra de renforcer la coopération et d'instaurer la confiance entre les communautés sur le terrain.

Nous nous félicitons de la récente réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité et nous exhortons les parties à convoquer de nouveau des réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei. La nomination d'agents auprès du service de police conjoint par le Soudan du Sud serait une autre mesure importante. La protection des civils et l'état de droit sont les bases d'un développement pacifique. Il est

également essentiel que les visas qui ont été demandés pour les membres des unités de police constituées de la FISNUA soient délivrés, que la piste d'atterrissage d'Athony soit mise en service et que le déploiement d'un chef adjoint civil de la mission soit approuvé.

Nous prenons note de la proposition du Secrétaire général concernant la reconfiguration de la FISNUA. Tout en reconnaissant l'existence d'une ouverture réaliste, ces derniers temps, pour des approches conjointes et une solution politique, nous pensons qu'il est trop tôt pour introduire des changements importants dans le déploiement et le dispositif actuels des forces.

Pour terminer, la Norvège appuie fermement la prorogation du mandat de la FISNUA. Nous exhortons les parties à mettre en œuvre les mécanismes conjoints et nous appelons les dirigeants du Soudan et du Soudan du Sud à redoubler d'efforts pour parvenir à un accord sur le statut final d'Abyei.

M. Khoroshev (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions les intervenants d'aujourd'hui – le Secrétaire général adjoint Jean-Pierre Lacroix, l'Envoyé spécial Parfait Onanga-Anyanga et le Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, Thabo Mbeki – de leurs exposés détaillés.

Nous sommes heureux de constater que dans l'ensemble, la situation à Abyei est restée stable, selon le dernier rapport du Secrétaire général (S/2021/881). Dans le même temps, nous constatons avec préoccupation que les menaces à la sécurité, en particulier contre les civils, du fait des groupes armés et des affrontements intercommunautaires, persistent.

Des efforts conjoints de la part des parties s'imposent pour parvenir à un règlement inter-soudanais permettant de déterminer le statut final d'Abyei. À cet égard, nous nous félicitons de la reprise des contacts entre les représentants du Soudan et du Soudan du Sud à différents niveaux et de la volonté manifestée par les parties d'établir une coopération mutuellement bénéfique. Nous prenons note du dialogue entre les parties sur l'ouverture des couloirs de passage de la frontière et la création de zones de libre-échange le long de la frontière. Le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité s'est réuni pour la première fois depuis près d'un an. Cela représente un progrès, bien que modeste, par rapport aux critères définis. Il faut poursuivre les efforts pour remplir ces critères. Nous espérons que le dialogue qui a été entamé deviendra plus régulier, afin de faciliter un accord

sur la définition du statut final d'Abyei. Des progrès sur le plan politique contribueront à améliorer la situation humanitaire difficile de la population.

Nous sommes encouragés par l'exposé que M. Thabo Mbeki a présenté aujourd'hui. Nous espérons que le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine continuera d'avoir un dialogue vérifiable avec les parties soudanaises.

Nous attachons une grande importance à l'action de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), qui favorise des relations constructives entre les communautés sur le terrain et promeut la réconciliation nationale. Nous estimons que le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière fait partie intégrante du système de prévention des incidents entre les parties et que l'appui de la FISNUA au Mécanisme conjoint est essentiel pour l'architecture de sécurité.

À cet égard, nous sommes préoccupés par la situation des Casques bleus de la FISNUA à Gok Machar. Nous espérons que les Casques bleus regagneront bientôt leurs positions. Nous soulignons l'importance de respecter l'accord sur le statut des forces. Dans le même temps, nous pensons qu'il est important de comprendre les causes de ces tensions et de coopérer avec les parties pour éviter des incidents similaires à l'avenir.

Compte tenu de la prorogation imminente du mandat de la FISNUA, nous soulignons l'importance de la présence des Casques bleus à Abyei à ce stade. Toutefois, nous estimons que les propositions du Secrétaire sur la reconfiguration de la mission, notamment sa composition nationale, doivent être examinées en tenant compte des points de vue de Khartoum et de Djouba.

M. Pham (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Jean-Pierre Lacroix, l'Envoyé spécial Parfait Onanga-Anyanga et S. E. M. Thabo Mbeki de leurs exposés édifiants. Je salue la participation des représentants du Soudan et du Soudan du Sud à la présente séance.

Depuis le début de l'année 2021, les relations bilatérales entre le Soudan et le Soudan du Sud n'ont cessé de s'améliorer. Toutefois, ce rapprochement entre le Soudan et le Soudan du Sud n'a pas encore porté ses fruits à Abyei. En outre, la Force intérimaire des Nations unies pour la sécurité d'Abyei (FISNUA) a été confrontée à de nouveaux défis dans la mise en œuvre de son mandat ces derniers mois. Les événements actuels au Soudan n'incitent guère à l'optimisme quant à cette question.

À cet égard, je voudrais souligner les quatre points suivants.

Tout d'abord, nous réitérons notre appel au Soudan et au Soudan du Sud pour qu'ils règlent la question par des moyens pacifiques dans les meilleurs délais, conformément au droit international et à la Charte des Nations Unies.

S'il est encourageant que les deux pays aient repris le dialogue et la coopération sur cette question, les actions pratiques et les progrès sur le terrain sont restés très limités. Il faut continuer d'avancer concrètement vers la réalisation des objectifs du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière.

En outre, nous encourageons la FISNUA à poursuivre ses efforts pour promouvoir la confiance entre les parties concernées ainsi qu'entre les différentes tribus et communautés d'Abyei.

Deuxièmement, il est tout aussi important de garantir la stabilité et la sécurité à Abyei. La persistance des incidents liés à la violence intercommunautaire, à la criminalité et à la présence de groupes armés reste une source de préoccupation.

Nous partageons les préoccupations des autres membres du Conseil quant à la situation des bases d'opérations de la FISNUA, en particulier à Gok Machar. Nous exprimons nos plus sincères condoléances au Gouvernement éthiopien et à la famille du Casque bleu décédé le 14 septembre. À cet égard, il est impératif que l'accord sur le statut des forces avec la FISNUA soit pleinement respecté.

Nous demandons instamment à toutes les parties concernées, y compris le Soudan et le Soudan du Sud, d'assurer efficacement la sûreté et la sécurité du personnel des Nations Unies et de créer des conditions favorables pour que la FISNUA puisse s'acquitter efficacement de son mandat, y compris des activités liées aux préparatifs de l'ajustement.

Nous appelons également le Soudan et le Soudan du Sud à continuer de soutenir la nomination d'un chef de mission adjoint civil et la mise en place d'institutions de sécurité conjointes, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Troisièmement, il faut redoubler d'efforts pour remédier à la situation humanitaire à Abyei découlant de l'impact de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), des problèmes économiques et des catastrophes naturelles. Nous appelons les deux

Gouvernements à continuer à assurer un accès sans entrave à l'aide humanitaire dans la région et à créer des conditions favorables pour les personnes vivant à Abyei.

Nous saluons également les efforts consentis par la FISNUA, le Service de la lutte antimines de l'ONU et les partenaires pour faciliter le déminage et mener des activités de sensibilisation aux risques à Abyei au cours des derniers mois.

Quatrièmement, la présence de la FISNUA restera essentielle pour maintenir la stabilité à Abyei et apporter un soutien au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Nous soutenons le renouvellement du mandat de la FISNUA, tel que recommandé par le Secrétaire général, et nous participerons activement avec les membres du Conseil aux discussions à venir.

Le renforcement de la capacité de la FISNUA à s'acquitter de son mandat de manière effective, efficace, objective et impartiale doit rester une de nos principales priorités.

Enfin, nous souhaitons saluer les efforts de l'ONU, de la FISNUA, de l'Envoyé spécial pour la Corne de l'Afrique, de l'Union africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, des pays voisins et des partenaires internationaux pour leur engagement auprès des parties concernées afin de trouver une solution pacifique à la question d'Abyei et de résoudre les défis actuels liés à la FISNUA.

M^{me} Jacobs (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix, l'Envoyé spécial et S.E.M. Thabo Mbeki, pour leurs mises à jour et leurs réflexions éclairantes ainsi que pour leurs efforts conjugués au cours des six derniers mois pour soutenir la paix et le maintien de la paix dans la région.

Tout d'abord, le Royaume-Uni se joint aux membres du Conseil pour condamner les actions menées par l'armée soudanaise cette semaine pour détenir des membres civils du Gouvernement et dissoudre les institutions de transition. Nous demandons à l'armée de rectifier le tir et de libérer les personnes détenues, de s'abstenir de toute violence et d'autoriser les manifestations pacifiques.

Le Royaume-Uni se félicite de la décision prise ce matin par l'Union africaine, qui envoie un message fort : les militaires soudanais ne peuvent pas subvertir la transition démocratique du Soudan sans conséquence.

Le Royaume-Uni est en outre préoccupé par l'impact que ces événements pourraient avoir sur la situation à Abyei et sur les conditions de fonctionnement déjà difficiles de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). Le Conseil a salué à plusieurs reprises le récent rapprochement entre les Gouvernements soudanais et sud-soudanais. Cette évolution bienvenue des relations bilatérales a conduit à la réouverture temporaire de postes et de couloirs frontaliers et à la création de zones de libre-échange le long de la frontière. Nous espérons que, malgré les actes unilatéraux des militaires soudanais à Khartoum, cette coopération se poursuivra.

Plus largement, si le Royaume-Uni se félicite des efforts déployés pour renforcer les relations bilatérales, il est regrettable qu'un engagement renouvelé ne se soit pas traduit par des améliorations tangibles à Abyei, où les citoyens ordinaires continuent de souffrir. Nous exhortons les deux pays à travailler ensemble pour parvenir à une résolution sur le statut final d'Abyei.

Le Royaume-Uni reste profondément préoccupé par la situation à Gok Machar et réitère ses condoléances pour la mort d'un soldat de la paix de la FISNUA le mois dernier. Les membres du Conseil ont délivré un message unifié le 15 octobre (SC/14666) réitérant leur soutien total à la FISNUA et exigeant que le Gouvernement sud-soudanais facilite la mise en œuvre sans entrave du mandat de la FISNUA.

La situation à Gok Machar est un autre exemple des défis opérationnels auxquels la FISNUA continue de faire face dans l'accomplissement de son mandat. Des progrès limités ont été réalisés en ce qui concerne les demandes répétées du Conseil visant à faciliter l'opérationnalisation de la piste d'atterrissage d'Athony, la délivrance des demandes de visa en suspens et la nomination d'un chef de mission adjoint civil. Nous réitérons notre appel aux deux parties pour qu'elles remédient à ces limitations de longue date, en particulier lorsque nous envisageons la reconfiguration de la mission de maintien de la paix à Abyei.

À cet égard, le Royaume-Uni prend note des options de reconfiguration proposées dans l'examen stratégique de la FISNUA du Secrétaire général. Nous félicitons les hommes et les femmes de la FISNUA pour les efforts qu'ils déploient actuellement pour faire face à l'évolution des questions de sécurité, notamment en facilitant le dialogue communautaire et les initiatives locales de consolidation de la paix et d'autonomisation des femmes.

Le Royaume-Uni souhaite également saluer le dévouement des forces de maintien de la paix éthiopiennes, qui ont soutenu la paix et la sécurité à Abyei tout au long de la dernière décennie. Nous espérons sincèrement que les intérêts de la population d'Abyei resteront au premier plan de la prise de décision concernant la future configuration de la FISNUA.

Nous espérons sincèrement que toutes les tensions régionales pourront être réglées par le dialogue et que les partenaires régionaux et l'ONU parviendront à faire en sorte que les différends actuels ne nuisent pas à l'efficacité de la FISNUA.

Enfin, le Royaume-Uni exhorte toutes les parties à respecter pleinement le droit humanitaire international et à permettre aux acteurs humanitaires d'acheminer sans entrave l'aide aux personnes dans le besoin dans toutes les parties d'Abyei.

M^{me} Gasri (France) : Je remercie à mon tour Jean-Pierre Lacroix et Parfait Onanga-Anyanga et le Président Mbeki pour leurs présentations. Je salue également la présence des représentants du Soudan et du Soudan du Sud.

Je souhaiterais mettre l'accent sur trois points. Premier point, les incidents contre les emprises de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) dans la zone frontalière démilitarisée et à Gok Machar ne sont pas acceptables. Nous prenons note de l'attachement du Soudan du Sud en faveur de la FISNUA, tel que confirmé dans déclaration du 19 octobre qui a été mentionnée par l'Envoyé spécial. Nous appelons le Soudan du Sud à traduire cette déclaration en pratiques et à assurer la sécurité et la liberté de mouvement de la FISNUA, conformément à ses obligations en vertu de l'accord sur le statut des forces. Nous attendons en outre du Soudan et du Soudan du Sud qu'ils clarifient leurs attentes s'agissant de cette composante du mandat de la FISNUA, à savoir le soutien au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière.

Mon deuxième point porte sur la situation à Abyei. La France prend note des conclusions de l'examen stratégique, qui tire les conséquences de l'évolution du contexte régional. Nous sommes favorables à une reconfiguration de la Mission qui tienne compte des opportunités offertes par le rapprochement entre Khartoum et Djouba, tout en préservant la capacité de la Mission à remplir son mandat de protection des civils.

Nous restons préoccupés par la persistance des violences intercommunautaires et en particulier par la recrudescence des violences sexuelles. Au-delà du

rôle de la FISNUA, il est indispensable que le Soudan et le Soudan du Sud facilitent la reprise du dialogue au niveau local pour traiter des questions sécuritaires et pour avancer vers la mise en place des administrations conjointes de la zone.

Enfin, et ce sera mon troisième point, la France réaffirme son soutien à l'Envoyé spécial pour la Corne de l'Afrique alors que les crises se multiplient dans la région. La France condamne elle aussi le coup d'État au Soudan. Nous exprimons notre soutien au Gouvernement de transition soudanais. Nous prenons note du retour du Premier Ministre à son domicile et réitérons notre appel à sa libération et au respect de son intégrité, de son épouse et des dirigeants civils.

La France salue et soutient les décisions prises par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Le coup d'État nuit gravement aux équilibres de la transition tels que définis dans le Document constitutionnel d'août 2019, qui est le seul cadre permettant le maintien du soutien de la communauté internationale à ce pays. Le coup d'État intervient de surcroît dans une région déjà fragilisée par les tensions, qu'il s'agisse d'Abyei, du triangle de Fashqa, du Grand Barrage de la Renaissance éthiopienne ou du conflit au Tigré. Nous appelons les pays de la région à éviter toute exploitation de ces vulnérabilités.

Le dialogue et la coopération régionale sont indispensables pour surmonter ces difficultés. Nous saluons l'engagement des membres africains du Conseil de sécurité en particulier, et nous soutenons les efforts de l'Envoyé spécial et du Secrétaire général, en lien avec l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et l'ensemble des partenaires.

M. Sandoval Mendiola (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie de leurs exposés le Secrétaire général adjoint Lacroix, l'Envoyé spécial Onanga-Anyanga et S. E. M. Thabo Mbeki, Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine. Nous saluons également la présence des représentants du Soudan et du Soudan du Sud.

Ces derniers mois ont été marqués par les multiples efforts de sensibilisation déployés par le Soudan et le Soudan du Sud, efforts qui ont abouti au sommet de Djouba en août. De telles rencontres sont indispensables pour consolider et formaliser la coopération et le dialogue. Nous espérons que les récents événements au Soudan, que nous condamnons, n'auront pas d'incidence négative sur la stabilité et la sécurité dans la zone d'Abyei.

Deux défis principaux se posent toutefois. Premièrement, il existe de multiples outils et mécanismes qu'il est impératif de rendre opérationnels, comme le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, dont les décisions ne sont toujours pas appliquées, et le Comité mixte de contrôle d'Abyei, qui ne s'est pas réuni depuis 2017. Nous espérons que le Soudan et le Soudan du Sud feront usage de ces enceintes et de ces outils. Deuxièmement, la méfiance entre les communautés d'Abyei est l'un des principaux défis auxquels se heurtent les deux Gouvernements et Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). Nous appelons le Soudan et le Soudan du Sud à redoubler d'efforts dans leurs échanges pour faciliter un dialogue propice à apaiser les tensions entre les Misseriya et les Ngok Dinka.

S'agissant de l'évaluation, par le Secrétaire général, des récents faits nouveaux politiques survenus entre le Soudan et le Soudan du Sud, et de ses recommandations sur une éventuelle reconfiguration de la mission et l'élaboration d'une feuille de route en vue de sa sortie éventuelle, nous convenons avec lui que les outils de maintien de la paix ne sont pas suffisants et que la nature des défis à Abyei exige une approche de consolidation de la paix. Ce n'est que par un rapprochement entre les communautés d'Abyei et un renforcement de la confiance que seront réunies les conditions nécessaires pour pacifier et stabiliser la région. Nous entendons suivre de près la discussion sur la définition éventuelle d'objectifs en vue de convenir d'une solution propre à régler le statut final de la zone d'Abyei. La participation des femmes aux processus de prise de décision est impérative, notamment pour la stabilité.

Le Mexique salue l'action de la FISNUA, en particulier dans les circonstances complexes auxquelles elle a été confrontée ces dernières semaines. Nous regrettons que la dégradation des conditions de sécurité dans le secteur 1 du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière l'ait contrainte de réinstaller à Gok Machar une partie importante de son personnel. Cette situation entrave considérablement l'aptitude de la Force d'agir à l'appui du Mécanisme conjoint. Nous appelons le Soudan du Sud à sensibiliser les communautés d'Abyei à la présence de l'ONU et à l'importance du travail dont s'acquitte la FISNUA.

Le dernier rapport du Secrétaire général (S/2021/881) conclut que l'une des principales difficultés réside dans le maintien de l'ordre. À cet égard, il est regrettable que les efforts visant à renforcer l'état de droit pâtissent de l'absence du Service de police d'Abyei. La

police des Nations Unies est la seule entité à s'acquitter de ce service. Nous demandons aux autorités d'autoriser le déploiement d'unités de police, car elles sont indispensables pour la désescalade et la stabilisation.

La probabilité de réussite de la Force est tributaire de sa capacité à opérer. Les refus opposés aux évacuations médicales ou aux demandes d'autorisation d'atterrissage, les problèmes liés à la délivrance des visas à la police, ainsi que les violations de l'accord sur le statut des forces sont inacceptables. Nous exhortons les parties à faire en sorte que la FISNUA puisse s'acquitter intégralement et efficacement de son mandat, en toute sécurité.

Le principal risque de sécurité et le défi majeur à la protection des civils restent la présence dans la région d'éléments armés qui sont aussi les premiers responsables de la prolifération des armes à Abyei. Le trafic d'armes de petit calibre a une incidence négative sur la paix et la sécurité à Abyei et dans la région. Il faut mettre en place des contrôles efficaces pour empêcher leur détournement.

Pour terminer, je voudrais souligner à quel point la situation dans la région est instable. Nous demandons instamment à toutes les parties de faire preuve de la plus grande retenue et d'éviter toute action susceptible d'exacerber les tensions et de déstabiliser la zone d'Abyei et la région tout entière. Le leadership de l'Union africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, entre autres, est aujourd'hui plus important que jamais.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan.

M. Mohammed (Soudan) (*parle en arabe*) : Je voudrais, pour commencer, vous féliciter, Monsieur le Président, de votre présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre. Nous saluons le dynamisme de l'ordre du jour du Conseil sous la présidence de votre pays ami. Nous félicitons également la Représentante permanente de l'Irlande d'avoir dirigé avec succès les travaux du Conseil le mois dernier.

Nous remercions M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, de son exposé sur la mise en œuvre du mandat de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). Nous remercions également de leurs exposés M. Parfait Onanga-Anyanga, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, ainsi que M. Thabo Mbeki.

Le Soudan prend note du rapport du Secrétaire général (S/2021/881) sur la situation à Abyei.

Les relations bilatérales entre le Soudan et le Soudan du Sud ont continué de s'améliorer ces derniers mois. Les rencontres régulières entre les fonctionnaires des deux pays à différents niveaux ne sont qu'un exemple de ces progrès. En tête de liste de ces rencontres figure la visite qu'a effectuée le Premier Ministre soudanais à Djouba en août. Durant cette visite, il a réaffirmé l'importance d'étoffer le lien stratégique entre les deux pays. En outre, trois mémorandums d'accord, sur le transport, le commerce et le pétrole, ont été signés à cette occasion. Les deux parties sont parvenues à des accords concernant l'ouverture de couloirs de passage de la frontière, se sont entretenues de la possibilité de signer des accords commerciaux et de créer une zone économique franche, et ont évoqué les modalités de transport et la reprise de la circulation des marchandises et des passagers par voie terrestre, fluviale et ferroviaire. Elles se sont également entendues sur l'élimination de tous les obstacles aux transactions bancaires entre les deux pays.

La zone d'Abyei a fait l'objet d'importantes discussions durant cette visite, au cours de laquelle un accord a été conclu pour suivre de près la situation à Abyei par le biais de comités de sécurité conjoints. Dans ce contexte, une nouvelle réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité a eu lieu à Djouba les 4 et 5 septembre, au cours de laquelle le Mécanisme, sous la présidence des deux Ministres de la défense du Soudan et du Soudan du Sud, a examiné la mise en œuvre des conclusions de la réunion précédente, qui s'était tenue à Khartoum. Ils ont également passé en revue un rapport de la FISNUA et un rapport du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière sur la zone frontalière démilitarisée et sécurisée.

Le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, qui est la plus haute entité chargée de la mise en œuvre des accords de coopération conjointe entre la République du Soudan et la République du Soudan du Sud, a pris une série de décisions positives qui vont renforcer les relations entre les deux pays et œuvrer en faveur de la sécurité et de la stabilité. Les deux parties sont convenues que la prochaine réunion du Mécanisme se tiendrait en janvier 2022.

Le climat de rapprochement constructif entre les deux pays rejaille de manière favorable sur les négociations relatives au statut final d'Abyei, dont le Soudan a toujours souligné l'importance. Le Soudan est déterminé à faire fond sur l'approfondissement des relations

bilatérales entre les deux voisins et frères pour garantir la coexistence sociale pacifique à Abyei, accélérer les discussions et parvenir à un accord sur le statut final.

Je voudrais à cet égard mettre en avant les cinq éléments suivants.

Premièrement, le Soudan compte bien profiter des relations amicales avec l'État sud-soudanais et de la dynamique positive actuelle pour résoudre toutes les questions en suspens entre les deux pays, à commencer par celle concernant la situation à Abyei. Cela passe par la mise en œuvre des arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité prévus par l'accord du 20 juin 2011, signé par les deux parties.

Deuxièmement, tout en réaffirmant l'engagement du Soudan à maintenir la paix, la stabilité et la sécurité à Abyei, nous observons avec une certaine préoccupation les événements survenus dans la région ces dernières semaines, qui ont conduit au retrait des membres de l'équipe du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière de plusieurs sites, ce qui a entraîné leur fermeture et l'évacuation du personnel vers Abyei. Nous appelons donc à la désescalade, à la réduction des tensions dans la région et à s'abstenir de prendre des mesures unilatérales susceptibles de menacer la stabilité dans la zone d'action du Mécanisme conjoint. À cet égard, je tiens à exprimer toutes mes condoléances à la famille du soldat de la paix qui a perdu la vue dans ces circonstances.

Troisièmement, nous nous félicitons de la tenue des réunions consultatives organisées par le bureau de liaison avec les communautés locales de la FISNUA, auxquelles ont pris part les chefs communautaires d'Abyei. Nous espérons que les différentes composantes de la société prendront des initiatives citoyennes qui renforceront la coexistence pacifique afin de garantir la paix et la sécurité des communautés d'Abyei.

Quatrièmement, nous réaffirmons notre volonté de coopérer pleinement avec le Secrétariat pour assurer le remplacement sans heurt des forces qui composent actuellement la FISNUA par une force de maintien de la paix neutre et multinationale, qui soit mieux qualifiée et qui remplisse les conditions appliquées aux effectifs déployés dans les missions de paix. Nous nous emploierons à coopérer avec les forces en partance conformément aux obligations qui nous incombent en vertu de l'accord sur le statut des forces et à nos coutumes et traditions bien connues, ainsi que dans le respect de toutes les autres obligations dictées par d'autres considérations conventionnelles et humanitaires.

Cinquièmement, nous accueillons positivement la recommandation du Secrétaire général de renouveler le mandat de la FISNUA pour six mois.

Je réaffirme la détermination du Soudan à renforcer la coopération avec le Soudan du Sud afin de consolider le travail du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité conjoint et du Comité mixte de contrôle d'Abyei. Nous sommes également déterminés à établir des mécanismes conjoints entre les deux pays, sur la base des termes des accords signés entre les deux parties, afin de parvenir à un accord sur le statut final d'Abyei conformément aux critères convenus.

Pour conclure, certaines délégations ont exprimé leur inquiétude quant à ce qui se passe actuellement au Soudan. Bien que nous comprenions ces inquiétudes, nous réaffirmons la nécessité pour la communauté internationale, et le Conseil de sécurité en particulier, de continuer à soutenir le peuple soudanais durant cette période charnière. Le Conseil de sécurité doit jouer un rôle constructif pour rapprocher les positions des différentes parties civiles et militaires soudanaises afin que le pays puisse poursuivre sa transition démocratique, et que celle-ci soit digne des sacrifices consentis par les femmes et la jeunesse soudanaises et préserve les avancées réalisées ces deux dernières années, tout en maintenant la sécurité et la stabilité auxquelles aspire le peuple soudanais, conformément à l'Accord de Djouba pour la paix au Soudan et à la Déclaration constitutionnelle. L'appui du Conseil au Soudan est vital dans ces circonstances afin de rapprocher les points de vue divergents des différentes parties soudanaises.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan du Sud.

M. Malwal (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : Bien qu'il ne reste que quelques jours avant la fin de votre présidence du Conseil de sécurité, Monsieur le Président, qu'il me soit permis de vous exprimer notre reconnaissance pour la manière dont vous et votre équipe avez géré un programme très chargé et extrêmement pertinent pendant votre présidence. Ce fut une présidence réussie à tous points de vue.

Je tiens à saluer la présence de S. E. le Président Thabo Mbeki, Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, du Secrétaire général adjoint Jean-Pierre Lacroix et de mon cher ami, M. Parfait Onanga-Anyanga, et à les remercier pour leurs exposés d'aujourd'hui.

Nous prenons note du rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei en date du 15 octobre (S/2021/881). Bien que le rapport soit globalement objectif et précis, notre délégation, après une lecture attentive, constate que de plus amples consultations sur le terrain auraient permis d'éviter quelques inexactitudes et omissions.

Nous tenons également à saluer la déclaration à la presse du Conseil de sécurité en date du 15 octobre (SC/14666) sur la situation regrettable à Gok Machar. Notre délégation veut saisir cette occasion pour renouveler sa profonde sympathie et toutes ses condoléances à la famille du soldat de la paix qui a malheureusement perdu la vie, ainsi qu'à l'ensemble du personnel de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) pour ce décès tout à fait prématuré et qui n'avait pas lieu d'être. Alors que nous pleurons la perte de ce soldat de la paix, nous devons tous en tirer les conséquences afin qu'un tel événement malheureux ne se reproduise pas. L'un des enseignements que nous devons tirer de cette triste situation est qu'une communication de meilleure qualité et plus en amont entre l'ONU et les autorités sud-soudanaises, ainsi qu'entre les deux autorités et les dirigeants communautaires concernés, est fondamentale.

Oui, nous sommes attachés au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et au Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, mais nous devons toujours prendre le temps d'informer les chefs communautaires de tout mouvement de troupes dans une zone donnée. Cela ne devrait pas être uniquement la responsabilité du Gouvernement à Djouba, mais une responsabilité commune.

Il y a quelques semaines, nous avons commencé à tenir des réunions avec les départements concernés du Secrétariat au sujet du remplacement des soldats de la paix éthiopiens de la FISNUA, auquel le Secrétaire général adjoint Lacroix a fait allusion dans son exposé. Malheureusement, avec les événements politiques malheureux survenus au Soudan depuis le lundi 25 octobre, nous pensons qu'il est nécessaire de reconsidérer ce projet.

Je sais que nous sommes ici dans la diplomatie, mais je pense que nous savons comment ces choses fonctionnent de nos jours. Le rapprochement entre le Soudan et le Soudan du Sud s'est produit en raison du système qui s'était mis en place à Khartoum après la révolution. Depuis lundi, ce système n'existe plus. Même si nous espérons que les choses vont continuer,

malheureusement, cela prendra du temps. C'est pourquoi l'Union africaine a suspendu aujourd'hui le régime de Khartoum de toutes ses activités.

Tout en nourrissant l'espoir que les dirigeants politiques soudanais régleront leurs différends politiques à l'amiable et de manière pacifique, nous voudrions prier l'ONU et l'Union africaine d'examiner sérieusement et positivement les propositions suivantes.

Premièrement, nous proposons de suspendre immédiatement le remplacement prévu des forces de maintien de la paix éthiopiennes et de prendre langue avec le Gouvernement éthiopien pour voir quelle serait la meilleure façon d'assurer la rotation des contingents actuellement déployés à Abyei.

Deuxièmement, nous proposons que le Gouvernement sud-soudanais, l'Union africaine et l'ONU entament des négociations juridiques afin d'élaborer un nouveau cadre juridique provisoire autorisant et réglementant la circulation et les opérations des organisations internationales dans la région d'Abyei. Par exemple, la délivrance des visas ne devrait pas être le monopole de Khartoum.

Troisièmement, le Gouvernement sud-soudanais et la communauté internationale devraient travailler ensemble pour s'accorder sur un programme permettant aux Ngok Dinka, qui vivent en tant que réfugiés et personnes déplacées, de revenir et de se réinstaller dans leurs foyers et villages d'origine, et fournissant à ces populations des services sociaux et économiques ainsi que des possibilités de subvenir à leurs besoins dans leur région, sous la protection de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA).

Ces quelques propositions peuvent être complétées et/ou améliorées. Toutefois, l'objectif est de faire en sorte que la population d'Abyei ne soit pas constamment l'otage d'événements politiques imprévus. À cet égard, nous nous félicitons du réengagement du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine sous la houlette du Président Thabo Mbeki et attendons avec impatience de recevoir sa proposition sur le statut final d'Abyei.

Pour terminer, le remplacement des Casques bleus éthiopiens au sein de la FISNUA a été accepté à contre-cœur par certains à Djouba, car ils ne souhaitent pas que le départ des contingents éthiopiens crée un vide sécuritaire à Abyei. Compte tenu de la situation politique regrettable qui prévaut en ce moment au Soudan, nous exhortons la communauté internationale, sous l'égide de l'ONU et de l'Union africaine, à travailler avec le Gouvernement sud-soudanais afin d'éviter que la population d'Abyei ne soit victime d'événements qui échappent à son contrôle ou dont elle n'est pas responsable.

Djouba est prête à œuvrer avec la communauté internationale pour faire en sorte que la population d'Abyei ne soit pas oubliée, alors que nous essayons de régler d'autres situations dans la région. Nous attendons avec impatience de recevoir S. E. le Président Mbeki et son équipe afin que la communauté internationale puisse se pencher sur la manière d'alléger les souffrances des Ngok Dinka de la région.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre oratrice ou orateur inscrit sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 12 h 5.